

Le COBALI félicite la MRC d'Antoine-Labelle pour son coup de pouce à la revégétalisation des rives

Mont-Laurier, le 1er septembre 2013 - Le 31 août 2013 dernier s'est déroulée, en collaboration avec le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) une distribution d'arbustes. Plus de 350 plants de myrique baumier ont été remis à plusieurs riverains membres d'une association de lac du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.

Les plants de myrique baumier offerts proviennent de plants matures situés sur des terres gérées par la MRC et dont des boutures ont été prélevées par une horticultrice spécialisée au cours de l'été 2012.

Par la remise de ces arbustes, la MRC, ainsi que le COBALI, rappelle l'importance de revégétaliser les rives des lacs et des cours d'eau. Une bande riveraine offre un filtre contre la pollution, un écran solaire contre le réchauffement de l'eau, un rempart contre l'érosion, un habitat et un réservoir alimentaire pour de nombreuses espèces, régule le débit d'eau en atténuant les coups d'eau, protège le paysage et préserve la valeur foncière des propriétés.

« La MRC est fière de poser ce geste pour les riverains. La région des Hautes-Laurentides est parsemée de nombreux lacs et il est important d'en prendre soin » affirme M. Alain Guay, ingénieur forestier à la MRC d'Antoine-Labelle.

Parmi les végétaux recommandés pour la revégétalisation des rives, le myrique baumier (photo) est en tête de liste. Cette espèce indigène pouvant atteindre 1,5 à 2 mètres fait un excellent arbuste pour la naturalisation des rives. Il aime bien pousser dans les milieux humides et il supporte facilement les inondations prolongées. Sa facilité à fixer l'azote de l'air lui permet de croître dans des milieux pauvres comme les plages ou les talus sablonneux. Il préfère pousser au soleil, mais il tolère la mi-ombre.



myrique baumier

Selon Mme Janie Larivière, directrice générale du COBALI, « Le COBALI est heureux de soutenir les initiatives locales et remercie les associations de lacs d'avoir répondu à l'appel ».

Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans la zone qui lui a été confiée. Par la mise en place d'une table de concertation, le COBALI a pour mandat d'élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE) et de voir à sa mise en œuvre.